



communiqué

N°: 150
No.:

Le 5 septembre 1986

SIGNATURE D'UN ACCORD COMMERCIAL À LONG TERME AVEC LA TCHÉCOSLOVAQUIE

Le très honorable Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a annoncé aujourd'hui qu'il a signé avec le Ministre tchécoslovaque du Commerce extérieur un Accord à long terme relatif au développement de la coopération commerciale, économique et industrielle entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République socialiste tchécoslovaque.

Les relations commerciales entre nos deux pays étaient fondées jusqu'ici sur la Convention de commerce de 1928 entre le Canada et la République tchécoslovaque, laquelle restera en vigueur.

Le nouvel Accord, d'une durée de dix ans, a pour but de concentrer davantage l'attention sur les relations commerciales canado-tchécoslovaques, notamment grâce à la création d'une Commission mixte, formée de hauts représentants nommés par les gouvernements respectifs de nos deux pays. Les membres de cette Commission se réuniront régulièrement pour passer en revue les questions commerciales. En 1985, les exportations canadiennes à destination de la Tchécoslovaquie ont atteint seulement 21 600 000 \$, alors que les importations en provenance de ce pays ont été de 66 600 000 \$.

"J'espère, a déclaré le très honorable Joe Clark, que cet Accord contribuera de façon substantielle à amener nos échanges avec la Tchécoslovaquie à un niveau correspondant aux possibilités réelles."